

# ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE ET A LEUR CHEF LE GÉNÉRAL GOURAUD

JUIN 1954

## *Vie de l'Association*

Le Conseil d'Administration, réuni le 15 décembre 1953, a décidé que la Cérémonie annuelle aux Invalides aurait lieu le dimanche 21 mars, à 10 heures, et qu'elle serait suivie de l'Assemblée Générale statutaire.

La Cérémonie de la Flamme a eu lieu le samedi 20 mars, à 18 h. 30.

### **I. — CÉRÉMONIE EN L'ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES**

Cette Cérémonie a réuni encore beaucoup de monde. C'est maintenant une tradition, la messe célébrée à la mémoire des Morts des Armées de Champagne et du Général GOURAUD réunit un grand nombre de fidèles. La messe a été célébrée par le R.P. MARIE-ANTOINE, capucin ; le sermon a été donné par Monseigneur GUÉRIN, en présence du représentant du Président de la République, du Ministre des Anciens Combattants, du Maréchal JUIN et de nombreux attachés militaires. Les chants de la Maîtrise furent très beaux. Un grand nombre d'Associations d'Anciens Combattants étaient représentées avec leurs drapeaux. L'American Legion avait envoyé une forte délégation avec drapeau. Ce fut une très belle Cérémonie.

### **II. — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 MARS**

Aussitôt après la Cérémonie des Invalides, les adhérents de l'Association se sont réunis dans la salle d'honneur du Gouverneur. Il y avait 111 adhérents, plus encore que l'an passé, et qui suivirent les débats avec beaucoup d'attention.

L'Assemblée, réunie sous la présidence du Général PRÉTELAT, entendit la lecture du rapport moral et du compte rendu du trésorier, procéda au renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration selon les dispositions des statuts. Dans une allocution, suivie avec la plus vive attention, le Président rappela la vie de l'Association au cours de l'année passée et insista notamment sur le rôle du Comité de Châlons, reconstitué récemment. Il loua son activité pour la préparation des pèlerinages et manifesta la plus entière confiance dans son action dans l'avenir pour exercer une garde tutélaire sur le Monument de Navarin et pour la sauvegarde aussi du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne. C'est pourquoi l'Association se félicite d'avoir remis sur pied un Comité à Châlons qui veille de près sur le Monument. Le Président donna alors des renseignements sur les démarches faites par lui pour obtenir qu'une voie importante de Paris ait le nom du Général GOURAUD ; ces démarches sont en bonne voie et il espère avoir bientôt une bonne nouvelle à faire connaître aux Associés du Souvenir.

Le rapport moral et les comptes furent approuvés à l'unanimité et la séance fut levée.

### **III. — PÈLERINAGE A NAVARIN**

(Dimanche 18 Juillet 1954)

Dans ses différentes manifestations notre Association a un plein succès. C'est au pèlerinage à NAVARIN que nos adhérents sont le moins nombreux. Et cependant c'est bien devant les Ossuaires de NAVARIN que les Associés du Souvenir doivent se réunir, en ce haut lieu sacré, pour communier dans la même fidélité au Souvenir des Morts qui sont là. Aussi nous insistons pour qu'un effort soit fait par les familles des Associés du Souvenir, pour qu'elles viennent avec les enfants, les jeunes gens, assister à notre Cérémonie de NAVARIN. De grandes

facilités sont accordées par la S.N.C.F. pour le transport, billets de famille, billets collectifs, etc. Il faut que cette année, le nombre des adhérents augmente encore, nous le devons à nos morts, nous le devons aussi aux Autorités civiles ou religieuses qui fidèlement, chaque année, nous honorent de leur présence ; nous le devons également aux troupes françaises et américaines qui viennent apporter leur concours à cette cérémonie, nous le devons aussi aux Anciens Combattants d'Amérique et de France qui, unis dans un même sentiment, viennent avec leurs drapeaux se recueillir devant les tombes de leur Chef, le Général GOURAUD, et de leurs camarades les Morts des Armées de Champagne.

\* \* \*

Départs de PARIS : Gare de l'Est 7 h. 05. — Arrivée à CHALONS : 9 h. 10.

Des cars seront devant la gare à la disposition des pèlerins.

Départ de CHALONS : 9 h. 30. — Arrivée à NAVARIN : 10 heures.

A 10 h. 30, messe pour les Morts à l'entrée des Ossuaires.

Absoute par Monseigneur l'Evêque de CHALONS, en présence des Autorités civiles et militaires et des Anciens Combattants.

A 11 h. 15, dépôt d'une couronne sur la tombe du Général GOURAUD par les représentants de la Rainbow Division, sonnerie aux morts, minute de silence et de recueillement, défilé des troupes américaines et françaises devant les Ossuaires.

11 h. 30, visite de la Crypte par les pèlerins.

12 heures : départ pour le Cimetière de SOUAIN. Bénédiction des tombes.

13 heures : déjeuner en commun à SUIPPES (400 francs), Hôtel du Midi. Les pèlerins qui préfèrent emporter leur repas trouveront à SUIPPES un abri pour déjeuner.

15 heures : départ en cortège pour le Cimetière de SUIPPES. Bénédiction des tombes.

16 heures : départ pour CHALONS-Gare.

16 h. 43 : train pour PARIS. - Arrivée à PARIS : 18 h. 55.

Prix du transport par cars : 250 francs.

Prix du déjeuner : 400 francs.

Les adhésions et participations doivent être adressées à :

MM. MULLER, Trésorier, 47, Faubourg Saint-Antoine, à PARIS (11<sup>e</sup>)  
ANTOINE, Délégué Général, 10, rue François, à CHALONS,

avant le 30 Juin 1954.

Toutes précisions utiles seront données sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

